

PROTÉGEONS-NOUS CONTRE LA PYRALE

DU MAÏS

UNE LOI QU'IL FAUT RESPECTER.—ON Y PERDRAIT BEAUCOUP EN L'ÉLUDANT.—"NOUS TRAVAILLONS POUR VOUS MAIS NOUS AVONS BESOIN DE VOUS".

M. GEORGES MAHEUX A CAP ROUGE.

NOUS travaillons de toutes nos forces à détruire la pyrale du maïs mais nous avons besoin du concours de tous les producteurs et de tous ceux qui s'intéressent au commerce des fruits et légumes, a déclaré M. Georges Maheux entomologiste provincial, à la tournée des pomiculteurs et des maraichers tenue à Cap-Rouge la semaine dernière.

Si vous ne voulez pas que nous soyons obligés d'agrandir la zone de quarantaine à la région de Québec, menacée elle aussi par la pyrale à cause de gens peu scrupuleux qui essaient d'éluder la loi en achetant du blé-d'Inde de producteurs dont la récolte est attaquée de pyrale, et ne portant pas d'étiquette d'inspection autorisant l'exportation du maïs de la zone de quarantaine.

Les personnes qui commettent tel délit ne se rendent certainement pas compte des conséquences graves qui pourraient résulter de leur action, elles ignorent ou feignent d'ignorer les dommages très considérables que cet insecte a causés aux cultures de maïs des États-Unis, d'Ontario et chez quantité de producteurs résidant dans la région de Montréal et les comtés de Maskinongé de Berthier, Joliette, Montcalm, l'Assomption, Terrebonne, Argenteuil, La Belle, Papineau, Huntingdon, Châteauguay, Beauharnois, Laprairie, Naperville, St-Jean, Chambly, Rouville, St-Hyacinthe, Richelieu, Bagot, Shefford, Missisquoi, Brome, Verchères, Deux-Montagnes, Iberville, Hull et Gatineau.

Mais est-ce vrai direz-vous, y a-t-il des gens capables de tenter de se soustraire aux restrictions imposées à la demande des producteurs consciencieux pour protéger les plantations où le fléau de la pyrale n'a pas fait son apparition encore?

Voici la réponse à votre question, nous trouvons dans cette nouvelle parue ces jours derniers dans les quotidiens de Québec.

Grosse saisie de blé-d'Inde

50 CONSIGNATIONS DE BLÉ-D'INDE EN ÉPI, VENANT DE LA RÉGION DE MONTRÉAL, SAISIES ET DÉTRUITES PAR LES INSPECTEURS DE L'AGRICULTURE.

Près de 50 consignations de blé-d'Inde en épi, comprenant quinze petits lots dans notre district, venus de la région de l'île de Montréal ont été saisies et détruites cet été par les inspecteurs du ministère de l'Agriculture de Québec, a-t-on appris hier. Ce blé-d'Inde venait de l'île de Montréal et des alentours, région qui a été mise en quarantaine depuis plus de deux ans par suite de la présence sur les épis de la pyrale du maïs.

Les producteurs de blé-d'Inde dans la région affectée sont autorisés à vendre leurs produits sur les marchés locaux, mais ils n'ont pas le droit de les expédier dans d'autres parties de la province avant de les avoir fait examiner par les inspecteurs du gouvernement. Si les épis ne contiennent pas l'insecte dangereux, un permis spécial d'exportation est accordé. Les consignations saisies dans le district de Québec ont été envoyées ici à la suite de commandes faites par des marchands locaux qui, devant l'apparence favorable de quelques échantillons, ont pris un risque. Cependant, les inspecteurs, après avoir constaté la présence de la pyrale sur les épis, ont dû saisir ces consignations et les détruire.

Je vous avais promis que nous retournerions à Cap Rouge par la pensée cette semaine pour y entendre M. Maheux nous parler de la lutte que l'on fait depuis quelques années contre l'épidémie toujours menaçante de la pyrale du blé-d'Inde. Écoutons le conférencier, ce n'est pas le moins habile et le plus banal de la confrérie des techniciens agricoles.

"Je dois féliciter M. Ste-Marie d'avoir invité les maraichers et les pomiculteurs à une journée d'étude aussi intéressante que celle-ci, débute M. Maheux, " Le temps semble être arrivé pour nous de cette région du Québec, de cesser de nous approvisionner de légumes à l'étranger et que nous pouvons produire. Nos importations doivent cesser si nous voulons garder notre argent chez nous". Ce problème prend de jour en jour une importance énorme et les politiques du Ministère provincial de l'Agriculture et le travail qui se fait à la ferme de Cap Rouge visent à ce point.

"Je dois rendre ici témoignage à la collaboration que nous donnent M. Ste-Marie et son personnel en ce qui a trait aux travaux qui se poursuivent pour la défense des cultures. "Je ne veux pas dire que les autres fermes évidemment ne font rien en ce sens."

"Il ne suffit pas de mettre une semence en terre, mais il faut aussi la protéger, suivre les diverses phases de croissance et protéger nos récoltes contre la légion d'ennemis qui les guettent et s'accaparent les fruits de votre labeur si vous leur laissez le champ libre."

"Vous devez toujours conduire votre entreprise de culture dans le but d'obtenir le maximum en quantité et en qualité; si vous ne prenez pas les moyens d'empêcher les insectes de venir gruger

vos fruits vous ne réussirez jamais à obtenir une récolte maximum et de bonne qualité. Nous devons faire marcher de pair les soins culturaux et les moyens de défense des récoltes; voilà pourquoi nous avons créé un service de la protection des plantes pour les producteurs; nous leur rendons des services très appréciables, immenses même, et si nous ne faisons pas cela, vous auriez absolument le droit de blâmer le ministère de l'Agriculture.

"Mais une fois que vous savez quoi faire, il vous appartient de travailler selon les indications qui vous sont données, de vous procurer à temps le matériel nécessaire. Si nous constatons des échecs c'est exactement là où les producteurs se sont croisés les bras plutôt que de se prémunir contre les fléaux des insectes et des maladies."

"Ce qui nous tue, dans toutes nos entreprises" poursuit l'entomologiste provincial, "c'est le manque de coopération chez certains producteurs. Je dois le confesser: nous avons trouvé beaucoup d'appui chez les pomiculteurs, et tous ceux qui ont suivi les recommandations des instructeurs de nos services ont été amplement récompensés par les rendements magnifiques qu'ils ont obtenus. Leur exemple a été suivi par un grand nombre d'autres exploitants; aujourd'hui on fait des arrosages copieux, nombreux, et aux dates propices et on les fait bien surtout."

"J'attire votre attention sur la pyrale du maïs. Ce fléau a fait des ravages néfastes dans la région de Montréal et nous avons dû recourir à des méthodes radicales pour en arrêter la propagation."

Nous avons apporté ici des échantillons afin que vous sachiez ce que c'est que la pyrale du maïs, comment la reconnaître et quoi faire pour la combattre. L'insecte est venu s'implanter dans la province pour y demeurer comme la bête à patates", continue M. Maheux, il peut se propager dans toutes les zones où l'on cultivera du maïs, il nous faut s'organiser pour empêcher ses ravages et bien protéger les zones où l'insecte ne s'est pas encore introduit.

(Suite à la page 385)

QUELQUES HEURES DANS LES VERGERS

DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE

A la ferme expérimentale et à l'école d'Agriculture

Possibilités de culture fruitière dans le Bas St-Laurent.—Pommes et prunes.—Le papa des pommiers Melba.—Excellent état des vergers.—Un point noir à l'horizon.

bon voyage, aussi intéressant et instructif qu'à Cap Rouge, l'autre jour.

—Au fait, vous le dites justement dans votre article relatant la journée d'étude de Cap Rouge, qu'il est impossible d'une seule visite à d'aussi grandes fermes que celle du gouvernement fédéral à Ste-Anne et à Cap Rouge, de se familiariser parfaitement avec les nombreuses expériences qui s'y poursuivent. Voilà de quoi vous expliquer que notre dernière visite chez M. J.-A. Ste-Marie, avec le groupe d'invités de M. Champagne, nous a fait apprendre

des choses intéressantes: la possibilité de culture fruitière, par exemple, dans le Bas de Québec.

—J'ai donc manqué quelque chose de très intéressant pour les lecteurs du "Bulletin de la Ferme"? Je le regrette amèrement et je me prends à en vouloir à ce sacrifiant de talon qui me fait souffrir depuis quelques jours, m'oblige à me traîner presque sur une seule patte au bureau, de m'avoir fait manquer cette réunion. Peut-être seriez-vous assez aimable et pas trop surchargé de travail, en ce moment, pour me dire en

quelques mots ce que je pourrais rapporter: de nouveau à nos abonnés relativement à la culture du pommier et du prunier, bien que la journée d'étude à Cap Rouge ait permis de toucher à plusieurs sujets.

—Je veux bien obliger vos lecteurs si vous croyez que mes observations puissent retenir leur attention.

—Vous savez bien, M. Caron qu'aujourd'hui, plus que jamais auparavant, les cultivateurs ont soif de connaissances agricoles. Ne pensez-vous pas non plus que la génération qui nous suit soit avide de savoir? Cette jeunesse sait bien que les moyens qui ont réussi à leurs parents à une époque où il n'était pas question presque de concurrence étrangère sur nos marchés, de transport rapide et si facile d'une ville à l'autre, que dis-je d'un océan à l'autre, ne saurait méconnaître l'absolue nécessité

(Suite à la page 385)

—Vous arrivez de Ste-Anne de la Pocatière, M. Caron?

—Oui, en effet. Il y avait congrès des techniciens agricoles, section du Bas de Québec, à l'Ecole Supérieure d'Agriculture, M. J.-H. Lavoie était le conférencier invité.

—Avez-vous fait le voyage seul?

—Non pas, M. J.-H. Lavoie, m'avait invité à prendre place dans sa Oldsmobile avec M. G. Maheux, Maurice Talbot et H. J. Plourde. Nous avions à visiter quelques vergers sur notre parcours; assister au congrès de Ste-Anne, puis nous rendre, mardi matin, avec quelque soixante-quinze cultivateurs invités de M. Florian Champagne, visiter le verger, le rucher, et les cultures expérimentales de pommes de terre que font MM. Bernard Baribeau et C. Perreault, à la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière.

—Vous avez fait naturellement un